



BULLETIN publié à l'intention des participants aux Fonds FÉRIQUE

SOMMAIRE

Pourquoi rééquilibrer votre portefeuille ?	1
Du nouveau pour les Fonds FÉRIQUE !	3
Retour sur les rendez-vous annuels	4

POURQUOI RÉÉQUILIBRER VOTRE PORTEFEUILLE ?

Garder l'équilibre ! N'est-ce pas un précepte sage que nous cherchons tous à suivre afin de demeurer sains d'esprit face aux exigences du quotidien ? Il s'agit d'une quête qui s'applique à plusieurs sphères de notre vie, comme la santé, le travail, la famille et nos finances.

Cependant, même avec les meilleures intentions, ce n'est pas toujours si simple et nous négligeons parfois nos loisirs ou notre sommeil, voire trouvons difficile de concilier nos vies professionnelles et familiales. Puis, combien parmi nous s'assurent d'équilibrer et de respecter constamment leur budget ou, principe tout aussi important, préservent l'équilibre de leur portefeuille d'investissement ?

LE CONCEPT DE RÉÉQUILIBRAGE

Une stratégie de placement efficace débute par l'identification de vos objectifs et la détermination de votre tolérance au risque. Ces étapes font partie de ce qu'on appelle le profil d'investisseur qui permet d'établir la répartition appropriée entre les différentes classes d'actifs composant votre portefeuille. C'est une forme d'équilibre. En le respectant, vous maximisez vos chances d'obtenir les résultats escomptés. Pour y arriver, vous devez occasionnellement rééquilibrer votre portefeuille.

De manière générale, le rééquilibrage consiste à ramener les pondérations des catégories d'actifs composant un portefeuille aux cibles établies, en vendant ou en achetant des actifs. Cela peut se faire périodiquement, c'est-à-dire à intervalles déterminés, ou à l'aide de balises qui établissent des seuils au-delà desquels il est nécessaire d'intervenir.

ÉVITER LA DÉRIVE

En l'absence d'une politique de rééquilibrage, le premier effet sur votre portefeuille dont vous serez témoin sera la disparité entre la répartition des différentes classes d'actifs et celle initialement établie.

L'effet de dérive résulte des mouvements des marchés, c'est-à-dire des rendements des diverses classes d'actifs qui évoluent chacune à leur manière, modifiant la composition initiale du portefeuille. C'est le fondement du principe de diversification !

Cette déviation peut devenir importante au fil du temps.

Comme le démontre le graphique suivant, un portefeuille investi en 1977 à 50 % dans le Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes et à 50 % dans le Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes, pouvait en 2007, soit 30 ans plus tard, être composé à 75 % d'actions et à 25 % d'obligations ! L'effet de dérive est notable.

MARCHÉS EN BREF

Vous souhaitez savoir ce qui se passe sur les marchés financiers ?

Gestion FÉRIQUE vous propose une revue mensuelle des principaux événements qui les ont animés.

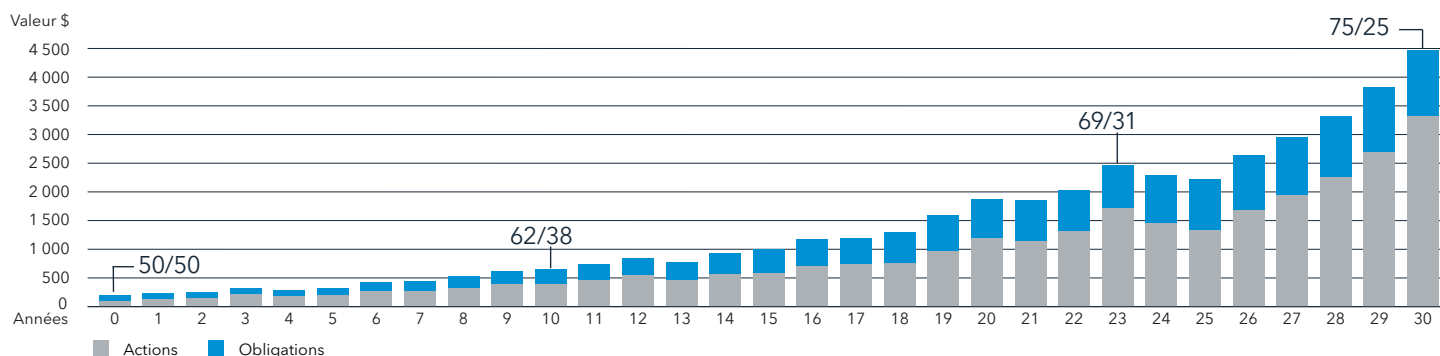
- > Marché canadien
- > Marché américain
- > Marché européen
- > Marché asiatique
- > Marchés émergents

Consultez notre site Web au début de chaque mois.



www.ferique.com/fr/centre-dinformation/actualites/marches-en-bref/

EFFET DE DÉRIVE SUR TRENTE ANS



Selon les rendements des Fonds Actions canadiennes et Fonds Obligations canadiennes entre 1977 et 2007. Source : Gestion FÉRIQUE.

LE POUVOIR DU RÉÉQUILBRAGE

Au-delà de préserver l'équilibre entre le risque et le rendement d'un portefeuille, un avantage important de la stratégie de rééquilibrage est son impact sur la performance à long terme. En effet, les différentes méthodes de rééquilibrage ont ceci en commun : elles offrent un rendement ajusté au risque supérieur à celui d'un portefeuille à la dérive.

Cet avantage résulte parfois d'une rotation opportune de la répartition d'actifs ayant mieux performé, donc plus chers, vers ceux meilleur marché, ce qui génère une plus-value.

De plus, une stratégie de rééquilibrage, combinée à une diversification optimale¹, réduit la volatilité du portefeuille.

Le graphique en bas de page démontre l'effet d'un rééquilibrage sur un fonds composé de 40 % d'obligations et de 60 % d'actions.

RÉÉQUILBRER SON PORTEFEUILLE

Sachant ce qu'est le rééquilibrage et son importance, quelles sont vos options ?

1- Définissez votre stratégie

Votre première option est de définir votre propre stratégie. Cela signifie établir les règles optimales en fonction de vos objectifs et de votre tolérance au risque. Vous devrez ainsi déterminer la

fréquence de vos interventions ou le seuil de déviation qu'elles nécessiteront. Ces éléments auront une influence sur le nombre de rééquilibrage effectué et indirectement, sur le temps alloué à cette tâche ainsi que les coûts afférents. Il pourrait également y avoir des conséquences fiscales dont il vous faudra tenir compte.

En outre, il peut être difficile pour le commun des investisseurs de rééquilibrer son portefeuille. Certains biais comportementaux viennent en effet compliquer la démarche, par exemple, lorsqu'il faut vendre des titres ou des fonds qui connaissent de bons résultats pour en acheter d'autres qui subissent des pertes. Bref, à moins que vous soyez un investisseur aguerri, vos décisions d'investissement peuvent être affectées par ces pièges de la finance comportementale dont voici les principaux :

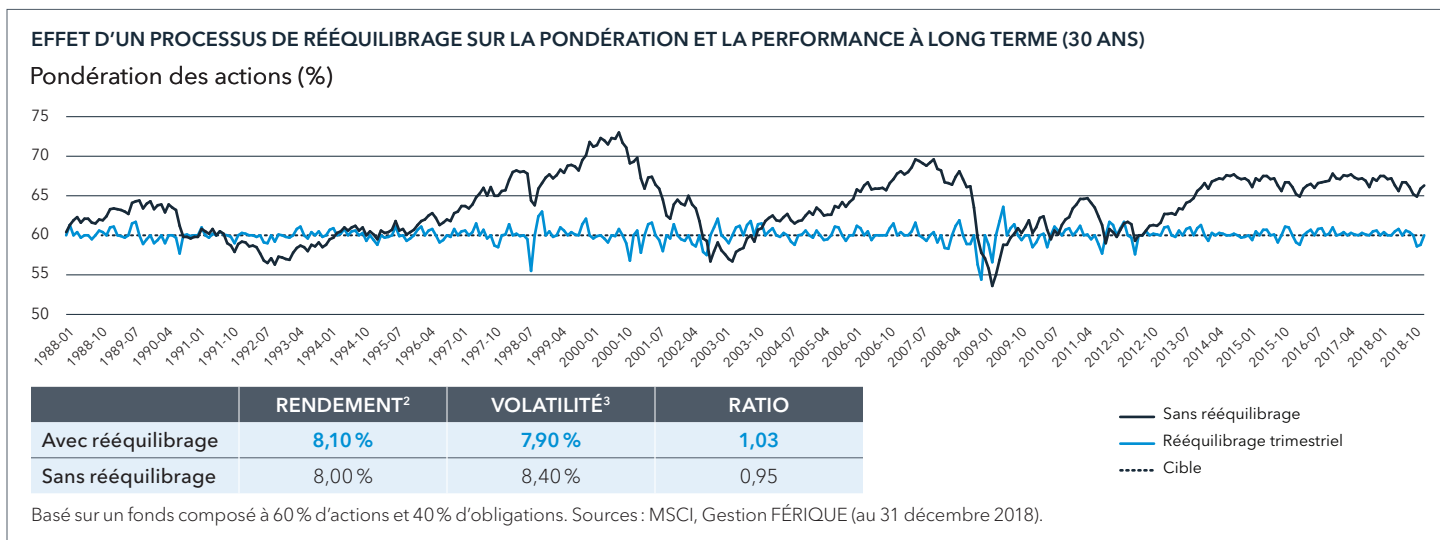
L'excès de confiance : vous maîtrisez la situation, car vous en savez plus que tout autre au sujet de la finance ;

La mémoire sélective : vos décisions sont influencées par vos pénibles expériences ;

L'aversion au risque : le désagrément de perdre de l'argent est plus fort que votre plaisir d'en gagner ;

Le biais de familiarité : vous préférez investir dans ce que vous connaissez ;

Le biais de confirmation : vous accordez plus d'attention à ce qui confirme vos décisions qu'à ce qui les contredit.



¹ Pour en savoir davantage au sujet de la diversification, consultez l'édition du printemps 2019 de l'Info FÉRIQUE.

² Rendement sur la période, annualisé.

³ Écart-type sur la période, annualisé.

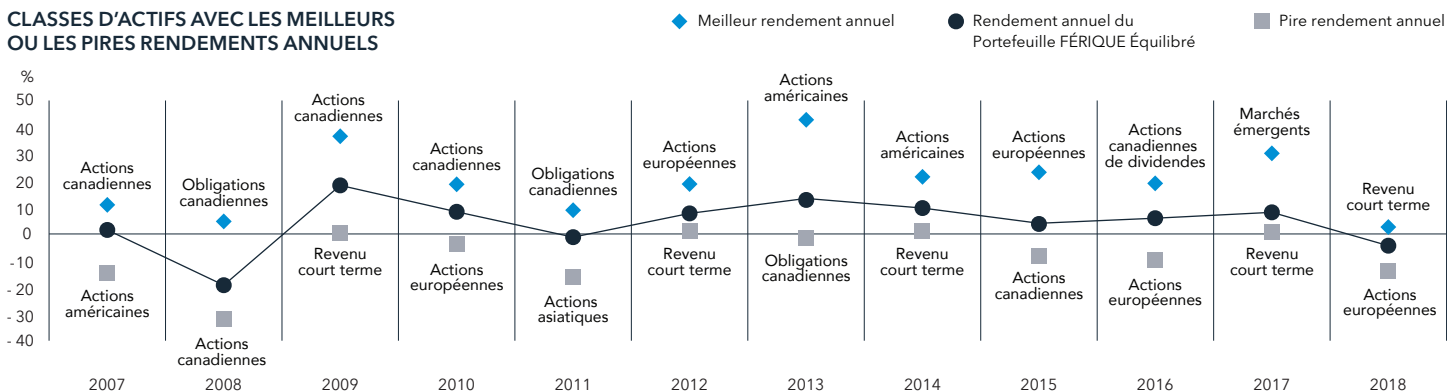
2- Optez pour des solutions offrant un rééquilibrage

L'autre option est d'investir dans des solutions de placement clés en main comme les Portefeuilles FÉRIQUE dont les niveaux de risque sont adaptés aux différents profils d'investisseurs.

En plus d'offrir la paix d'esprit quant aux décisions de répartition d'actifs, les solutions de portefeuille garantissent un rééquilibrage

périodique de cette répartition afin de maximiser le rendement ajusté au risque tout en minimisant les frais de transactions et les impacts fiscaux. En outre, les portefeuilles vous assurent une diversification optimale et constante qui permet de pallier l'incertitude liée aux dispersions des rendements :

CLASSES D'ACTIFS AVEC LES MEILLEURS OU LES PIRES RENDEMENTS ANNUELS



Rendements au 31 décembre 2018. Sources : Fundata Canada, Gestion FÉRIQUE.

UN INCONTOURNABLE

Ce qu'il faut retenir à propos du rééquilibrage est qu'il est essentiel. Si vous préférez investir autrement que par le biais de solutions qui vous facilitent la vie à cet égard, comme les Portefeuilles, il est important de mettre en place une stratégie adéquate et automatisée. Ce faisant, vous soustrayez l'émotion de l'équation et évitez de prendre des décisions impulsives en périodes de volatilité comme celles connues en 2018 et depuis le début de 2019.

À chaque rééquilibrage, profitez-en également pour vous demander si votre profil d'investisseur ou vos objectifs ont changé. Si c'est le cas, il peut être judicieux de revoir votre stratégie.

Après tout, si l'équilibre n'est pas essentiel au bonheur, réaliser vos rêves grâce à des investissements en phase avec votre rythme de vie constitue une belle réussite et ne peut que vous procurer satisfaction.

Le rééquilibrage demande cependant un certain doigté. Vous avez des doutes ou des questions à ce sujet ? Les conseillers et représentants en épargne collective de Services d'investissement FÉRIQUE, placeur principal des Fonds et des Portefeuilles FÉRIQUE, pourront vous offrir de précieux conseils et ce, sans frais additionnels. /

DU NOUVEAU POUR LES FONDS FÉRIQUE !

LES FONDS FÉRIQUE CHANGENT DE NOMS

Gestion FÉRIQUE change le nom de ses Fonds. Effectif depuis la fin de juin dernier, ce changement a pour objectif de refléter la nature de chaque Fonds à l'aide de leur dénomination.

NOMS PRÉCÉDENTS	NOMS ACTUELS
Fonds FÉRIQUE Revenu Court Terme	Fonds FÉRIQUE Revenu court terme
Fonds FÉRIQUE Obligations	Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes
Fonds FÉRIQUE Revenu Diversifié	Fonds FÉRIQUE Revenu mondial diversifié
Fonds FÉRIQUE Dividendes	Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes de dividendes
Fonds FÉRIQUE Actions	Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes
Fonds FÉRIQUE Américain	Fonds FÉRIQUE Actions américaines
Fonds FÉRIQUE Europe	Fonds FÉRIQUE Actions européennes
Fonds FÉRIQUE Asie	Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques
Fonds FÉRIQUE Marchés Émergents	Fonds FÉRIQUE Marchés émergents
Fonds FÉRIQUE Mondial de Dividendes	Fonds FÉRIQUE Actions mondiales de dividendes

Notez que ce changement n'affecte pas le code, l'objectif, le niveau de risque et le RFG des Fonds FÉRIQUE.

L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE, UN ENGAGEMENT TOUJOURS PLUS CONCRET !

L'approche de Gestion FÉRIQUE en matière d'investissement responsable est publique depuis un certain temps, mais afin d'officialiser notre engagement, une section sur l'investissement responsable a été ajoutée aux documents règlementaires des Fonds FÉRIQUE.

Gestion FÉRIQUE est également devenue membre de l'Association pour l'investissement responsable du Canada, une étape supplémentaire qui s'inscrit dans notre volonté de communiquer davantage notre approche d'investissement responsable.

RETOUR SUR LES RENDEZ-VOUS ANNUELS

UN VENT DE NOUVEAUTÉ !

Le 29 avril dernier, Gestion FÉRIQUE a tenu l'Assemblée annuelle des participants à Montréal, qui a été suivie le 1^{er} mai de la réunion d'information annuelle à Québec.

À nouveau cette année, les participants ont eu le plaisir d'entendre deux de nos gestionnaires, M. Benoît Durocher, vice-président directeur et chef stratège économique chez Addenda Capital et M. Harold Scheer, président et chef des placements chez Baker Gilmore et Associés, auxquels s'est joint un de nos partenaires M. Mathieu Savary, vice-président, chef stratège The Bank Credit Analyst chez BCA Research. Ils ont présenté leur position par rapport aux événements qui animent l'actualité économique ainsi que les opportunités et risques qu'ils entraînent. Ils ont ensuite partagé leurs prévisions économiques et financières à court et à long termes.

Outre l'analyse de la performance des Fonds FÉRIQUE et quelques faits saillants de l'année 2018, ces soirées nous ont permis de présenter les nouveaux membres du conseil d'administration et de dévoiler sa composition. Elles ont aussi été l'occasion d'accueillir le nouveau président du conseil d'administration, M. Robin Blanchet, ing., ASC, président de l'entreprise Fèves au Lord L'Héritage Ltée qui succède à M. Jacques Laparé, ing., MBA. Ce dernier se retire après plusieurs années d'engagement auprès de Gestion FÉRIQUE, dont sept à titre de président.

Nous en profitons pour féliciter M. Blanchet pour ses nouvelles fonctions et pour remercier M. Laparé de sa contribution.

Les participants ont également eu l'opportunité de découvrir le nouveau portail client de Services d'investissement FÉRIQUE, le placeur principal des Fonds FÉRIQUE. En plus des fonctions du site transactionnel actuel, les clients de Services d'investissement FÉRIQUE pourront dorénavant ouvrir un compte, effectuer des transactions et gérer des prélèvements automatiques en ligne sur n'importe quel appareil. Ils auront accès à plus d'informations, comme leurs rendements personnalisés, et auront la possibilité de recevoir leurs relevés trimestriels de manière électronique. Ils pourront en outre associer des projets à des comptes et suivre leur progression dans le temps, ainsi qu'accéder à des outils en ligne et à une panoplie d'articles exclusifs. Une application mobile complètera cette offre numérique qui plaira certainement à l'ensemble des clients.

Gestion FÉRIQUE remercie l'ensemble des participants qui se sont réunis lors de ces rencontres annuelles et espère vous y retrouver l'an prochain. /

GESTION FÉRIQUE

Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 2N2
T 514 840-9206 / **Sans frais** 1 888 259-7969
info@ferique.com

SERVICES D'INVESTISSEMENT FÉRIQUE

Service-conseil
T 514 788-6485 / **Sans frais** 1 800 291-0337
client@ferique.com
ferique.com

FÉRIQUE est une marque enregistrée de Gestion FÉRIQUE et est utilisée sous licence par sa filiale, Services d'investissement FÉRIQUE. Gestion FÉRIQUE est un gestionnaire de fonds d'investissement et assume la gestion des Fonds FÉRIQUE. Services d'investissement FÉRIQUE est un courtier en épargne collective et un cabinet de planification financière, ainsi que le placeur principal des Fonds FÉRIQUE. Veuillez noter qu'à des fins commerciales, Services d'investissement FÉRIQUE est aussi identifié en langue anglaise sous le nom de FÉRIQUE Investment Services.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement. Les taux de rendement hypothétiques et les tables mathématiques servent uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé et ne vise pas à refléter les valeurs futures d'un Fonds ou le rendement d'un placement dans un Fonds. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions et qui ne tient pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par un porteur, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Les Fonds FÉRIQUE payent des frais de gestion à Gestion FÉRIQUE lui permettant d'assumer les frais de gestionnaires de portefeuille, de mise en marché et de distribution des Fonds FÉRIQUE ainsi que les frais d'administration du gestionnaire des Fonds FÉRIQUE. Chaque Fonds FÉRIQUE paye également un frais d'administration à Gestion FÉRIQUE lui permettant d'assumer la totalité des charges opérationnelles des Fonds, à l'exception des frais de Fonds tels que définis au prospectus simplifié. Les Fonds FÉRIQUE sont sans commission lorsqu'un porteur de parts souscrit par l'entremise de Services d'investissement FÉRIQUE ; certains frais de courtage pourraient toutefois être exigibles si la souscription se fait par l'entremise d'un courtier autre que le placeur principal.